Année académique 2023 - 2024 Domaine Sciences et technologies

Master en gestion de production

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 46 Fax : +32 (0) 65 40 41 56 Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE PR508 Formation en entreprise II			
Code	TEPR2M08	Caractère	Obligatoire
Bloc	2M	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	27 C	Volume horaire	325 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	**Christophe SPENS** (christophe.spens@helha.be)		
Coefficient de pondération		270	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		master / niveau 7 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le but de l'unité d'enseignement est de former des Master en gestion de production capables de gérer les problèmes techniques et technologiques ainsi que les contraintes managériales, relationnelles et logisitiques que rencontre le responsable d'un outil de production.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer avec les collaborateurs, les fournisseurs et les clients**
- 1.1 Rédiger des rapports, cahiers des charges, fiches techniques et manuels
- 1.2 Contacter et dialoguer avec les clients, les fabricants et les fournisseurs
- 1.3 S'exprimer de manière adaptée en fonction du public
- 1.4 Animer et mener à bien une réunion

Compétence 2 **Agir de façon réflexive et autonome, en équipe, en partenariat**
- 2.1 Organiser son temps, respecter les délais
- 2.2 S'auto évaluer
- 2.3 Actualiser ses connaissances et compétences
- 2.4 Collaborer activement avec d'autres dans un esprit d'ouverture
- 2.5 Travailler en équipe
- 2.6 Assumer les responsabilités associées aux actes posés
- 2.7 Savoir agir de manière appropriée devant des aléas

Compétence 3 **Analyser une situation suivant une approche rationnelle**
- 3.1 Identifier, traiter et synthétiser les données pertinentes
- 3.2 Rechercher les ressources nécessaires
- 3.3 Transposer les résultats des études à la situation traitée
- 3.4 Exercer un esprit critique
- 3.5 Effectuer des choix appropriés en ayant examiné la situation sous tous ses aspects.

Compétence 4 **Piloter et améliorer un système de production**
- 4.1 Modéliser et dimensionner les flux de production
- 4.2 Proposer et exécuter des améliorations techniques et technologiques relatives aux processus de production
- 4.3 Gérer la mise en place et le suivi des équipements techniques et des outils logiciels relatifs aux processus de production
- 4.4 Effectuer des tests, des contrôles et réglages.
- 4.5 Exécuter les tâches pratiques nécessaires à la résolution d’un problème et élaborer des procédures

et des dispositifs

Compétence 5 **Gérer les ressources humaines, techniques et financières**

5.1 Maîtriser la gestion financière d'un projet
5.2 Planifier et organiser des tâches en fonction des priorités et des moyens
5.3 Assurer le suivi des projets initiés
5.4 Evaluer les processus et les résultats et introduire les actions correctives
5.5 Participer au développement professionnel et personnel de ses collaborateurs
5.6 Faire preuve de disponibilité envers ses collaborateurs
5.7 Participer à la gestion d'une équipe

Compétence 6 **Agir de manière professionnelle et responsable**

6.1 Respecter la législation et les normes en vigueur
6.2 Veiller à la sécurité et à l'intégrité des personnes.
6.3 Participer à la gestion de la qualité
6.4 Intégrer l'utilisation rationnelle de l'énergie et des ressources
6.5 Intégrer le respect de l'environnement dans le cadre du développement durable.

Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant devra avoir acquis les compétences techniques, humaines et managériales nécessaires à la gestion d'une unité de production.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : TEPR1M08
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TEPR2M08A Formation en entreprise II 325 h / 27 C

Contenu

Selon l'entreprise d'accueil, l'étudiant réalisera plusieurs missions ou projets en lien avec les objectifs de la formation de Master en Gestion de Production.

Lors de cette dernière année de formation, l'étudiant choisira avec l'accord de son tuteur une des missions qui lui a été confiée pendant ces deux ans, mission pluridisciplinaire qu'il devra développer et défendre au titre de travail de fin d'études. A travers la réalisation de son TFE, il devra montrer sa capacité à mettre en oeuvre les acquis accumulés au cours de ses études et prouvera, par la démarche intellectuelle adoptée, le niveau MASTER de sa formation. Il montrera également qu'il est apte à postuler à une fonction de cadre responsable de production.

Démarches d'apprentissage

Immersion de 20 semaines en entreprise.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'étudiant sera encadré par un tuteur entreprise et un superveur Haute Ecole tout au long de sa deuxième année de stage.

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Portfolio personnel d'évaluation stage qui suit l'étudiant au cours de sa formation.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Seront évalués :

- en janvier/février 2024 : un rapport écrit (1er JET du TFE) et une présentation orale de l'état d'avancement du stage, une évaluation du comportement et des compétences en entreprises (pour 40% de la note de l'UE)
- en juin 2024 : le rapport écrit, la présentation orale et la défense orale du travail de fin d'études, et les compétences en entreprises (pour 60% de la note de l'UE)

Les évaluations portant sur le comportement et les compétences en entreprise ne sont pas récupérables.

Si le plagiat est constaté et confirmé par le directeur de département, quel que soit le moment où il est constaté, l'étudiant aura la note FR.

Si une des compétences fondamentales rédactionnelle, de présentation orale ou de défense orale du TFE n'est pas acquise, l'étudiant se verra attribué la note de 9/20 pour son UE

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc + Prj + Rap + Trv	100	Evc + Prj + Rap + Trv	100
Période d'évaluation						

Evc = Évaluation continue, Prj = Projet(s), Rap = Rapport(s), Trv = Travaux

Dispositions complémentaires

Si l'étudiant fait une note de présence lors d'une évaluation ou ne se présente pas à une évaluation, la note de PR ou PP sera alors attribuée à l'UE et l'étudiant représentera les parties pour lesquels il n'a pas obtenu 10/20.

Les évaluations portant sur le comportement et les compétences en entreprise ne sont pas récupérables.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).